

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold
COMMUNE DE PORCELETTE

N°09/2024

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 09 avril 2024

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-quatre, le 9 du mois d'avril, le Conseil Municipal de la
présents : 15 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIQ Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents ayant donné procuration :

- GENEVAUX Sandra, donne procuration à GUERRIERO Marie France, Maire
- THAUVIN Pascale, donne procuration à MICK René
- ROFFE Philippe, donne procuration à KALUS Nathalie
- FELLINI Guillaume, donne procuration à WÖHNER Natacha

Est désigné comme secrétaire de séance : MICK René.

1.- OBJET : Approbation du compte rendu des délibérations du 29 février 2024 :

Le compte-rendu des délibérations du 29 février 2024 a été adressé aux membres du conseil, s'il n'y a pas d'observations, nous passons au vote :

Voix pour : 16	Voix contre : 0	Abstentions : 3
----------------	-----------------	-----------------

Fait et délibéré le 09 avril 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO



Le Maire certifie que cette délibération a été affichée sur la porte de la Mairie le **11 avril 2024** et que la convocation du Conseil Municipal a été faite le **3 avril 2024**.

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold

COMMUNE DE PORCELETTE

N°10/2024

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 09 avril 2024

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-quatre, le 9 du mois d'avril, le Conseil Municipal de la
présents : 15 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIG Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Étaient présents tous les membres, sauf :

Absents ayant donné procuration :

- GENEVAUX Sandra, donne procuration à GUERRIERO Marie France, Maire
- THAUVIN Pascale, donne procuration à MICK René
- ROFFE Philippe, donne procuration à KALUS Nathalie
- FELLINI Guillaume, donne procuration à WÖHNER Natacha

Est désigné comme secrétaire de séance : MICK René.

2.- OBJET : Taux des taxes locales :

Considérant l'obligation du vote des taux des taxes communales pour l'année 2024 à savoir :

- Taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti avant le vote du budget.

Sur proposition de Mme le Maire et après délibération, les membres du Conseil Municipal décident par :

Voix pour : 18

Voix contre : 1

Abstention : 0

- D'appliquer le maintien des taux 2023 en 2024.

<u>TYPE DE TAXE</u>	<u>TAUX 2023</u>	<u>TAUX 2024</u>
<u>Taxe habitation</u>	12.28 %	12.28 %
<u>Taxe sur le foncier</u>	21.26 %	21.26 %
<u>Taxe sur le foncier non bâti</u>	31.23 %	31.23

- Charge Mme le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

Fait et délibéré le 09 avril 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO



Le Maire certifie que cette délibération a été affichée sur la porte de la Mairie le 11 avril 2024 et que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 3 avril 2024.

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold

COMMUNE DE PORCELETTE

N°11/2024

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 09 avril 2024

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-quatre, le 9 du mois d'avril, le Conseil Municipal de la
présents : 15 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIG Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents ayant donné procuration :

- GENEVAUX Sandra, donne procuration à GUERRIERO Marie France, Maire
- THAUVIN Pascale, donne procuration à MICK René
- ROFFE Philippe, donne procuration à KALUS Nathalie
- FELLINI Guillaume, donne procuration à WÖHNER Natacha

Est désigné comme secrétaire de séance : MICK René.

3.- OBJET : Délibération approuvant le compte de gestion 2023 :

Mme METZ Joëlle, conseillère aux décideurs locaux, présente le compte de gestion 2023 de la Commune.

Mme le Maire propose d'adopter le compte de gestion 2023 de Mme la trésorière dont les écritures sont conformes à la comptabilité administrative de la Commune.

Mme METZ quitte la séance pour le vote du compte de gestion.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à :

Voix pour : 17

Voix contre : 1

Abstention : 1

- D'approuver le compte de gestion 2023 de la Commune, qui est visé et certifié conforme par l'ordonnateur et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le 9 avril 2024

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO**



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Marie France Guerriero", is written to the right of the official seal.

Le Maire certifie que cette délibération a été affichée sur la porte de la Mairie le **11 avril 2024** et que la convocation du Conseil Municipal a été faite le **3 avril 2024**.

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold

COMMUNE DE PORCELETTE

N°12/2024

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 09 avril 2024

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-quatre, le 9 du mois d'avril, le Conseil Municipal de la
présents : 15 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIQ Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents ayant donné procuration :

- GENEVAUX Sandra, donne procuration à GUERRIERO Marie France, Maire
- THAUVIN Pascale, donne procuration à MICK René
- ROFFE Philippe, donne procuration à KALUS Nathalie
- FELLINI Guillaume, donne procuration à WÖHNER Natacha

Est désigné comme secrétaire de séance : MICK René.

4.- OBJET : Vote du compte administratif 2023 :

Mme le Maire passe la parole à Mme MELLARD, 1^{er} adjoint, chargée des finances pour présenter le compte administratif 2023 de la Commune. Il se décompose en :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 2 233 692.60 €
 - Recettes : 2 732 977.75 €
- soit un excédent de fonctionnement de 2023 de : 399 285.15 €
Excédent 2022 reporté : 828 249.10 €
Soit un excédent total 2023 d'investissement de : 1 227 534.25 €

Section de recette :

- Dépenses : 814 686.96 €
 - Recettes : 984 801.30 €
- soit un excédent de fonctionnement de 2023 de : 170 114.34 €
Excédent 2022 reporté : 233 390.19 €
Soit un excédent total 2023 d'investissement de : 403 504.53 €

Le compte administratif est soumis au vote de l'assemblée, Mme le Maire quitte la séance au moment du vote.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident à :

Voix pour : 15	Voix contre : 1	Abstentions : 2
----------------	-----------------	-----------------

- D'approuver le compte administratif 2023 de la Commune.

Fait et délibéré le 9 avril 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO.



Le Maire certifie que cette délibération a été affichée sur la porte de la Mairie le 11 avril 2024 et que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 3 avril 2024.

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold
COMMUNE DE PORCELETTE

N°13/2024

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 09 avril 2024

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-quatre, le 9 du mois d'avril, le Conseil Municipal de la
présents : 15 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIQ Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents ayant donné procuration :

- GENEVAUX Sandra, donne procuration à GUERRIERO Marie France, Maire
- THAUVIN Pascale, donne procuration à MICK René
- ROFFE Philippe, donne procuration à KALUS Nathalie
- FELLINI Guillaume, donne procuration à WÖHNER Natacha

Est désigné comme secrétaire de séance : MICK René.

5.- OBJET : Vote du Budget Primitif 2024 de la Commune :

Mme le Maire passe la parole à Mme MELLARD, 1^{er} adjoint, chargée des finances pour présenter le projet de budget primitif 2024 de la Commune.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident par :

Voix pour : 16	Voix contre : 1	Abstentions : 2
----------------	-----------------	-----------------

1. D'adopter le Budget Primitif 2024 de la Commune avec reprise des résultats du Compte Administratif 2023 voté le 09 avril 2024 par chapitre qui lui été soumis et de la façon suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 3 492 034.25 €
 - Recettes : 3 492 034.25 €
- Section d'investissement :
 - Dépenses : 2 601 538.78 €
 - Recettes : 2 601 538.78 €

2. D'autoriser Mme le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer tous les documents nécessaires à la réalisation du Budget Primitif 2024 de la Commune, dans la limite des crédits votés et si besoin, les virements de crédits nécessaires tout au long de l'exercice 2024.

Fait et délibéré le 9 avril 2024

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO**



Le Maire certifie que cette délibération a été affichée sur la porte de la Mairie le **11 avril 2024** et que la convocation du Conseil Municipal a été faite le **3 avril 2024**.

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold

COMMUNE DE PORCELETTE

N°14/2024

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 09 avril 2024

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-quatre, le 9 du mois d'avril, le Conseil Municipal de la
présents : 15 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIQ Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents ayant donné procuration :

- GENEVAUX Sandra, donne procuration à GUERRIERO Marie France, Maire
- THAUVIN Pascale, donne procuration à MICK René
- ROFFE Philippe, donne procuration à KALUS Nathalie
- FELLINI Guillaume, donne procuration à WÖHNER Natacha

Est désigné comme secrétaire de séance : MICK René.

6.- OBJET : Subvention une Rose un espoir :

Comme tous les ans, l'association « Une Rose un Espoir » organise son action caritative au profit de la lutte contre le cancer. La manifestation se déroulera le 28 avril. Elle se déroulera sur le territoire de notre commune et les communes avoisinantes.

Mme le Maire propose de soutenir l'action par un versement de 300€.

Après délibération, les membres du conseil municipal décident par :

Voix pour : 18

Voix contre : 0

Abstention : 1

- D'allouer une subvention de 300€ à l'association « Une Rose un Espoir » de Carling.
- La dépense sera imputée au budget 2024

Fait et délibéré le 9 avril 2024

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO.**



Le Maire certifie que cette délibération a été affichée sur la porte de la Mairie le **11 avril 2024** et que la convocation du Conseil Municipal a été faite le **3 avril 2024**.